

# Le Parlement bruxellois en vacance dès la fin avril

Bruxelles Élections obligent, la fin des travaux parlementaires est prévue vers le 20 avril.

Les députés bruxellois seront en congé parlementaire à partir du 29 avril prochain, date de la dernière séance plénière du Parlement. *“Sauf si le bureau élargi change d’avis, la fin des travaux parlementaires est prévue vers le 20 avril. D’ici-là, le travail législatif doit être bouclé”,* confie-t-on au Parlement bruxellois.

Cette vacance du Parlement juste après les congés de Pâques – elles aussi période de faible activité au Parlement bruxellois – est liée au scrutin régional (et fédéral et européen) organisé presque un mois plus tard, le 25 mai précisément. Au Parlement bruxellois, l’on conçoit qu’il s’agit d’une *“période d’agitation préélectorale peu propice à la sérénité des travaux législatifs”*. Quant aux fonctionnaires du Parlement, ils assureront une permanence à *“un rythme réduit comme durant les vacances parlementaires”*.

## Semi-chômage technique

Les députés seront néanmoins rémunérés normalement durant cette période que l’on peut qualifier de semi-chômage technique. *“À la fin de chaque législature, le Parlement bruxellois est dissous quelques semaines avant le scrutin, explique un habitué des bancs de l’hémicycle bruxellois. Oui, nous sommes payés. Malgré le fait que le Parlement soit dissous, des commissions peuvent encore se réunir pour voter les textes du gouvernement ou en cas d’urgence.”*

La plupart des députés seront surtout en pleine campagne électorale.

Pour que le travail  
parlementaire puisse  
reprendre une activité  
normale, il faudra  
attendre sa nouvelle  
installation, prévue  
normalement pour la fin  
du mois de juin.

Pour que le travail parlementaire puisse reprendre une activité normale, il faudra attendre sa nouvelle installation, prévue normalement pour la fin du mois de juin, sauf si la Belgique connaît une nouvelle crise institutionnelle.

## Deux scénarios

Les députés ne pourront partir en vacances estivales qu’après la formation du gouvernement bruxellois et la prestation de serment des ministres devant le Parlement. *“Tant que cela n’est pas fait, personne n’est en vacances”,* poursuit notre vieux routier, qui voit deux scénarios possibles : *“Soit les gouvernements régionaux se forment rapidement, tout le monde est en vacances pour le 21 juillet, soit le sort de Bruxelles est lié à la situation du fédéral et cela risque de prendre bien plus de temps...”*

M. L.